

DECRET N° 96-71 du 02 Avril 1996
Portant nominations à titre exceptionnel
et Militaire dans l'Ordre du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU la Loi n° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU la Décision n° 042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections Présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret n°95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'Extrait du relevé n° 13/SGG/REL du 02 Avril 1996 des décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du 1er Avril 1996 ;
- SUR proposition du Président de la République, Grand-maître de l'Ordre National du Bénin ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1er Avril 1996,

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang du 02 Avril 1996 les Agents des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent qui par les éminents services rendus à l'Etat ont contribué à l'enracinement du processus Démocratique au Bénin.

Au Grade de Chevalier

- Adjudant Pierre HINNOUKPO
- MDL/C Ganiou LAWANI
- MDL/C Martin K. KESSOU

- MDL/C Théodore LANDJOHOU
- MDL/C Wabi BODJRENOU
- MDL Coffi YACINTHE
- MDL Lucien S. TOHA
- MDL Alain CHODATON
- MDL Théophile DAGA
- Sgt Maurice ZOSSOU
- Sgt Germain GLAGO
- Sgt Antoine AKOUTE
- Sdt 1° C1 Gilbert HOUHOME
- Sdt 1° C1 Bernard TOGBEVI
- Cal Firmin DJOSSA

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 Avril 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin.



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 6 - AN 4 - MINISTERES 20 - GCONB 30 - CS 2 - SGG 4 -
MSGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CMS-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 -
UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 15.